

CSE réseau • 3

Compte rendu FO du Comité Social et Économique Février 2024



SOMMAIRE

- La vie en région s'arrête cet été : des éditions écourtées pendant les JO
- Bordeaux, déménagement à haut risque !
- Point santé : Compte rendu CSSCT
- Vie du CSE

La vie en région s'arrête cet été : Des éditions écourtées pendant les JO

Vous connaissez les périodes de basse activité ? Voici la TBA, Très Basse Activité

La direction est venue nous présenter l'état des derniers arbitrages pour l'été :

- En juillet (les semaines 27-28-29-30), les JT Soir auront une durée de 35 mn, comprenant la partie du nationale et 10 mn d'un produit interrégional "les chemins de France 3".
- En août, hors JO (les semaines 33, 34 et 35), les JT Soir sont prévus à 30 mn, avec 10 mn d'un produit interrégional, plus 10 mn de partie nationale.
- Et durant les 2 semaines de JO, entre le 27 juillet et le 11 août, il a finalement été décidé que les JTS soient de 20 mn (dont 5 mn de national, pouvant être prises par les régions si elles en ont besoin).

Concernant les éditions du midi, pendant toute la période de basse activité, les JT seront de 25 mn. Sauf pour les semaines des JO (31 et 32) où la durée est prévue entre 15 à 20 mn. Ce n'est pas encore totalement arbitré.

Les élus regrettent cette réduction de temps pendant les JO, alors que tout le monde ne s'intéresse pas au sport, et qu'il peut y avoir de l'actualité.

La direction rétorque que cette période des JO est exceptionnelle et ne va durer que 2 semaines. Autre argument : l'engagement contractuel de FTV pour diffuser l'intégralité des épreuves. C'est colossal, et c'est un volume qui n'a rien à voir avec Roland Garros. La direction du Réseau ajoute que c'est elle qui a plaidé pour la durée de 20 mn, alors que ça pouvait être moins.

Pour les élus, ce temps d'antenne réduit va l'être encore davantage dans les régions où il y aura des JT communs. Comme Lyon et Grenoble, par exemple, avec juste 3 équipes pour 8 départements.

Réponse à cela : « chaque direction régionale est autonome sur ce sujet des JT communs, et aucune consigne n'a été donnée ».

Le problème, c'est bien le manque de personnels ou plutôt de moyens : "on fait avec

ce qu'on a, et les choix éditoriaux sont dictés par cela".

L'exemple de Lyon et Grenoble est rappelé, avec 9 semaines de JT communs.

La direction répond à cela que la région AURA est celle qui a reçu le plus d'ETP en renfort : 10 sur les 60. Les élus soulèvent le fait que ces renforts n'ont pas permis de renforcer les équipes de tournage, qui sont pourtant en nombre insuffisant.

Une question est posée au sujet de la possibilité de suivre les performances d'athlètes locaux dans les régions. Y aura-t-il des équipes prévues pour cela ? Et combien ? La direction répond à cela que 10 équipes ont été accréditées.

Le devenir de l'émission « sport d'ici » pendant le temps des JO est hautement incertain. La direction pense qu'elle ne sera pas maintenue durant ces 2 semaines puisque toute l'antenne va être bouleversée et que priorité sera donnée au direct.

Lors de ce CSE, nous avons évoqué la feuille de route détaillée lors du CSE Central début février.

👉 [Vous pouvez lire le compte-rendu complet de FO ICI](#) 👉

Bordeaux, déménagement à haut risque !

35 M€, au bas mot, un projet onéreux déroutant.

Les élus étaient amenés à se prononcer et à rendre un avis (sur la base d'un rapport d'expertise) sur l'opportunité immobilière et ses impacts concernant le site de Bordeaux avant que celui-ci ne soit présenté lors du prochain conseil d'administration (15 mars).

En effet avec l'application décret tertiaire obligeant à réduire les consommations énergétiques (40% en 2030 jusqu'à -60 en 2050) le site actuel ne répondra en l'état plus

aux normes malgré un très bon entretien. Il est également prévu un rapprochement avec Radio France dans le futur.

Bien que des atouts soient identifiés (emplacement central à Bordeaux), le rapport présenté met en lumière des contraintes, des manques et des risques qui amènent les élus à émettre de grandes réserves à ce projet.

En effet le projet présenté semble peu adapté à l'activité même de production audiovisuelle et semble dépourvu d'ambition.

Des studios moins grands et moins nombreux, des temps d'accès globalement plus longs pour les salariés et les équipes en journée, la disparition du restaurant d'entreprise, flex office, absence de stationnement pour les salariés... nous ne comprenons pas dès lors que l'absence d'alternative, comme la réhabilitation du site actuel (qui semble bien moins coûteuse), ne soit présentée.

Nous déplorons également que le projet se fasse sans cantine, lieu de vie très apprécié des salariés.

Le fonctionnement inversé de l'entreprise où une fonction support devient prescriptrice est à repenser. Impliquons davantage les salariés en amont, qui d'autre est plus à même de faire une expression de besoin en lien avec leur expertise métier ?

👉 [Cliquez ICI pour lire l'avis des élus du CSE réseau sur le projet d'opportunité immobilière de Bordeaux](#) 👉

Point santé : Compte rendu CSSCT

Les points santé prennent toujours une grande place dans nos CSE. Un indicateur important sur la santé des salariés au sein du réseau.

La CSSCT s'est réunie le 15 février dernier, au programme le bilan des assistantes sociales (Social Direct) et le bilan des psychologues (ACCA).

Bilan Social Direct (assistantes sociales) :

Social Direct est depuis 4 mois le nouvel organisme qui gère les assistantes sociales. Les principaux sujets de demandes sont les sujets Santé et les Finances. Pour rappel, depuis 3 ans, la Santé et le Travail restaient la préoccupation première des salariés.

Les élus demandent que le thème de la santé se divise en 2 catégories distinctes : « la santé personnelle » et « la santé liée travail » afin d'avoir une analyse plus juste des problématiques. Social Direct s'engage à le faire.

Les salariés sont en général plutôt satisfaits du contact qu'ils ont eu avec les nouvelles assistantes sociales, via la plateforme ou le présentiel (environ 1 fois/trimestre dans chaque antenne). Il est cependant impossible d'avoir la même finesse de lecture sur la Fabrique. Un constat récurrent malgré les

promesses de la direction d'harmoniser les différents rapports. Les élus demandent encore une fois que les populations de la Fabrique soient de manière claire et égale identifiées dans les divers rapports, afin de suivre l'évolution des risques professionnels les concernant.

Les élus suggèrent également que les assistantes sociales de chaque secteur soient présentées aux représentants du personnel mais aussi aux salariés via des petits déjeuners ou autres.

Le bilan ACCA (psychologues du travail) :

Les élus constatent que nous ignorons le nombre de bénéficiaires dans chaque région, et pourquoi telle ou telle famille de risque est plus forte. Nous souhaiterions avoir ces indicateurs et une analyse qualitative pour chaque rapport (Réseau et Régions). Acca répond qu'ils le font à l'oral dans chaque instance.

Quant aux actions collectives, comme les diagnostics de collectifs dégradés, nous souhaiterions en connaître les origines et avoir plus de détails écrits. Il est essentiel que nous puissions repérer les risques professionnels transversaux.

Sur le contenu, les psychologues ont entendu 292 salariés sur le Réseau, contre 180 en 2022. Une belle augmentation dont une majorité de journalistes.

Depuis le démarrage des éditions ICI, ACCA a noté une forte augmentation sur la catégorie « les conflits de valeur », “les exigences du travail” traduisant ici une charge mentale et rythme de travail intensifiés, une augmentation de l’amplitude horaire, qui a entraîné un déséquilibre vie privé/vie professionnelle, donc plus de fatigue et des tensions interpersonnelles.

Pour la Fabrique, la question sur la fiabilité de ce genre de bilan se pose. Une usine à gaz a été créée via la réforme et la direction semble avoir du mal à la gérer.

Bilan Absentéisme 2023 sur le réseau :

Le représentant du pilotage social semble plutôt satisfait des chiffres 2023. En effet, le taux d’absentéisme « santé » du Réseau est passé de 7,68 en 2022 à 6,25 % (6,13 % à FTV). Cependant, il reste encore beaucoup de travail dans certaines antennes comme la Haute-Normandie, l’Aquitaine, l’Alsace, les Alpes, Rhône-Alpes et Provinces-Alpes. Parmi elles, certaines ont fait l’objet de Risques graves en 2023.

Les taux des accidents du travail et des maladies professionnelles ont légèrement augmenté. Aujourd’hui les AT reconnus représentent 5% des jours d’absences, et la maladie professionnelle, 1,5%. Force est de constater que les taux augmentent d’année en année à France 3.

Autres remarques, l’explosion des absences de moins 3 jours, souvent révélatrices de risques-psychosociaux. Les élus observent également une nouvelle hausse de l’absentéisme à l’automne 2023, au même moment que les éditions Ici.

Bilan Absentéisme 2023 sur La Fabrique :

Le taux de la Fabrique est passé de 6,54% en 2022 à 5,59% en 2023.

Une fois de plus, concernant l’absentéisme la direction se distingue par son incapacité à donner des documents compréhensibles sur les MIF, mais c’est pareil pour les DUER, pour les bilans SSTC, les bilans de psychologues ou d’assistantes sociales.

👉 [Pour lire le compte rendu complet CSSCT, cliquez sur ce lien](#) 👉

Réponse de la direction à l’avis du CSE sur les DUER.

Lors du CSE de novembre dernier, les élus ont été consultés sur la politique de prévention dans le Réseau France 3 au travers des DUERP (documents uniques d’évaluation des risques professionnels) et des PAPRIACTS (programmes annuels de prévention des risques professionnels et d’amélioration des conditions de travail). La finalité étant de protéger les salariés au sein de l’entreprise en se plaçant le plus en amont possible afin d’éviter les situations à problèmes ou accidents.

En séance, la direction a répondu à cet avis.

Elle reconnaît que certaines actions peuvent être améliorées comme mieux cibler les catégories du personnel pour une meilleure analyse, mieux former les managers, revoir le calendrier des évaluations des risques et des plans d’actions.

Elle s’est engagée à actualiser les DUERP à chaque fois que cela est nécessaire et à être enfin conforme au Code du travail. Alléluia !

Vie du CSE

Le CI-ORTF s'est réuni en plénière deux fois depuis le début d'année.

Le budget du CI-ORTF est de 3,8 millions d'euros divisés en 2 grosses dépenses :

- 1 500 000 € pour l'entretien des centres
- 2 300 000 € pour les projets des centres (c'est à dire aménagement nouveaux, constructions qui permettent de nouvelles activités, amélioration du fonctionnement des centres)

Le budget de fonctionnement est en déficit de 200 000 € pour la troisième année consécutive...

Les investissements restent le plus gros poste de dépense : le CI-ORTF vient de racheter les centres de Val Louron et Beg Meil à TDF pour un montant de 4,6 millions d'euros. Ces deux centres nécessitent de gros travaux : une remise aux normes pour Val Louron et la réfection des toitures pour Beg Meil.

Depuis ces rachats, la convention qui unissait le CI-ORTF et TDF n'existe plus. La cotisation de TDF pour pouvoir bénéficier des prestations du CI-ORTF est aujourd'hui estimée à 1,3 millions d'euros. Un montant que TDF juge trop élevé. Des discussions sont en cours. Une sanction pour les retraités de TDF qui sont subitement privés du CI-ORTF alors qu'ils représentent un quart des retraités bénéficiaires au CI. Les conséquences vont être très impactantes pour les associations sportives affiliées au CI-ORTF, en effet les retraités de TDF y sont très largement investis en tant que bénévoles.

Enfin, le site internet du CI-ORTF pose encore beaucoup de difficultés. Voici un petit mémo pour vous en sortir si cela vous intéresse !

Pour s'inscrire sur [le site ciortf.com](http://le.site.ciortf.com)

1. **Identifiant : adresse mail (en général c'est l'adresse mail perso...)**
2. **Mot de passe : Mesvacancesciortf!**
3. **Code d'activation : code transmis par votre CSE - CIORTF-FTV-RXX**

(Ne pas faire de copier-coller sinon ça ne fonctionne pas !!! Que ce soit pour le mot de passe ou le code)

👉 [Pour lire le compte rendu complet, du CI-ORTF, cliquez sur ce lien](#) 👉

Enfin un règlement intérieur pour le CSE Réseau

Ça y est, le CSE réseau s'est enfin doté d'un règlement intérieur ! Une bonne nouvelle, puisqu'il est obligatoire mais qu'il n'y en avait pas depuis 2018...

Samuel Bignon a d'ailleurs commencé par féliciter le travail réalisé par les élus et la direction depuis quelques mois pour en arriver là. Un règlement réalisé à partir du Code du Travail, des accords d'entreprise mais aussi des usages.

Il a été adopté avec 24 voix pour et une abstention, celle de la direction, qui a néanmoins précisé qu'elle souhaitait revoir quelques points du texte qui accordait des droits ou des devoirs aux élus qui normalement se négociaient avec les organisations syndicales dans des accords... Les élus ont exprimé leur surprise, expliquant que si la direction avait des objections, il aurait été judicieux d'en discuter avant. "Pas forcément d'objections, assure la direction, mais des points à vérifier".

En attendant, le règlement intérieur s'applique.

👉 [Lire le Règlement intérieur du réseau, cliquez ICI](#) 👉

Où les CSE de juin et d'août auront-ils lieu ?

C'est la grande question de cet hiver, alors que les Jeux Olympiques et Paralympiques promettent de rendre les séjours à Paris très complexes et très chers sur cette période !

La direction est bien consciente que le logement des élus à ces périodes pourra être fortement problématique, et plus particulièrement sur le mois d'août.

Mais pour vos élus FO, une seule certitude : rendre le CSE obligatoire en visio serait très malvenu, et serait une très mauvaise solution si elle était sortie du chapeau au dernier moment.

Après de nombreuses propositions de délocalisation dans nos belles régions par vos élus, la direction cherche une station qui pourrait nous accueillir au mois d'août (Strasbourg ?)

Pour le mois de juin, ce sera finalement Paris. (À moins que...)

Prochain CSE du Réseau prévu les 20 et 21 mars

Vos élus CSE • réseau : Titulaires : Grégory HEN - Laurence ROMET - Emeline DROXLER - Bruno DEMANGE - Claude FALLAS - Teddy CARUEL • **Suppléants:** Thierry COLIN - Hervé MORIN - Christophe AMOURIAUX - Sabrina MARTIN - François ORMAIN- Amélie DOUAY • **Représentant Syndical :** Alexandre BABELOT